

**Communiqué de Presse**  
**Philippe Kaltenbach**  
**Sénateur des Hauts-de-Seine**  
**Maire de Clamart**

*Le 11 mai 2012*

**Le tribunal administratif annule les petits arrangements de l'UMP autour de  
la résidence universitaire d'Antony**

**Philippe Kaltenbach appelle le futur gouvernement de gauche à reprendre en  
main le dossier**

Philippe Kaltenbach, Sénateur - Maire de Clamart, se félicite de la décision rendue hier par le Tribunal Administratif de Versailles qui annule le transfert de la résidence universitaire d'Antony de l'Etat à la Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bièvres.

Le Sénateur des Hauts-de-Seine déclare : « **La résidence universitaire d'Antony a toujours été dans le collimateur des élus UMP du 92. En 2009, grâce à la complicité de Madame Péresse alors Ministre de l'Enseignement supérieur, la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvres avait obtenu son transfert de la part de l'Etat. Celle-ci a alors entrepris une reconversion du site qui a déjà engendré la disparition de près de 600 logements de la résidence. Le chantier de démolition des 91 logements du bâtiment H venait de débiter il y a quelques jours. La gauche n'a pas manqué de dénoncer ces destructions alors que notre région manque déjà cruellement de logements à destination des étudiants.** ».

Philippe Kaltenbach ajoute : « **Le futur Gouvernement, soutenu par la Région Ile de France, doit désormais envisager les conditions d'une rénovation du site maintenant que le transfert de la résidence Jean Zay est annulé et que les destructions sont enfin stoppées. Nous ne pouvons pas laisser l'UMP livrer les terrains de la résidence universitaire d'Antony à la promotion privée alors qu'en Ile de France, on ne dénombre que 3 logements pour 100 étudiants quand la moyenne nationale est de 8 logements pour 100 étudiants. Il faut construire de nouveaux logements et surtout commencer par ne plus détruire ceux existants. Leur rénovation est possible.** »